

PAR COURRIEL

Québec, le 26 août 2020

Mme Rachel Sebareme  
Coordonnatrice de commission d'enquête  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
140, Grande Allée Est, bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6

Objet : Projet de construction d'un tramway à Québec

Madame,

En suivi à votre lettre du 21 août dernier où vous nous adressiez trois (3) questions en lien avec l'objet en titre, nous vous transmettons nos réponses ainsi que nos préoccupations.

Tout d'abord, concernant le plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur, celui-ci a comme objectif de **soutenir le développement des compétences numériques** des jeunes et adultes et d'exploiter le numérique comme vecteur de valeurs ajoutées dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage. L'objectif est donc d'accompagner les activités d'enseignement dans les établissements scolaires et non de les remplacer.

D'ailleurs, tous les acteurs qui œuvrent dans le réseau de l'éducation s'entendent pour dire que le **premier facteur de réussite de l'élève est la relation maître-élève**, et reconnaissent l'importance de la formation en présentiel. C'est d'ailleurs pourquoi tous les efforts sont déployés actuellement dans le réseau de l'éducation pour que la rentrée dans les écoles et centres soit à 100 % en présentiel malgré le contexte sanitaire lié à la COVID-19.

Dans le cadre du plan d'action numérique, les efforts pour le déploiement d'une offre de formation à distance se veulent un outil complémentaire permettant de bonifier notre offre de service à une clientèle qui actuellement n'a pas la possibilité de suivre une formation en présentiel (ex. : travailleurs, etc.). L'impact de la mise en œuvre du plan d'action numérique dans les prochaines années sera d'élargir notre clientèle cible actuelle. Nous évaluons qu'environ 80 % des élèves de la formation générale des adultes que nous accueillons nécessitent toujours une formation en présentiel et que 20 % pourraient s'adapter à la formation à distance. En ce qui a trait à la formation professionnelle, ce pourcentage pourrait cependant être plus élevé étant donné le niveau d'autonomie accru de cette clientèle comparativement à la formation générale des adultes. Nous croyons aussi qu'une offre de service à distance pourrait toutefois bonifier notre clientèle d'environ 20 %.

La COVID-19 aura forcé le déploiement accéléré de la formation à distance afin de poursuivre le cheminement académique des élèves, mais ne représente pas pour nous une voie à privilégier dans le futur pour la majorité de nos élèves qui ont besoin d'un encadrement personnalisé.

Outre le cadre de vos demandes qui touchent l'impact du plan d'action numérique sur les activités de notre Centre de services scolaire, nous souhaitons aussi vous faire part de nos préoccupations liées à l'implantation du tramway en plein cœur du Campus De Rochebelle.

Notre première préoccupation est le bruit et les vibrations générés par les passages du tramway. Comme vous le savez sans doute, l'implantation du futur tramway se situera à quelques mètres de nos immeubles. La très grande proximité du tramway de nos bâtiments ainsi que la fréquence des passages nous font craindre de ne plus être en mesure d'offrir aux élèves et aux enseignants un milieu de quiétude nécessaire aux activités d'enseignement et aux apprentissages. Nous souhaitons être rassurés par la démonstration réelle et non théorique, basée sur des cas similaires de tramways existants, des effets du bruit et des vibrations sur les activités d'enseignement à une aussi grande proximité entre le tramway et les bâtiments.

Notre deuxième grande préoccupation est la sécurité sur le site. Étant donné que le tramway sera implanté sur le terrain du Campus De Rochebelle et traversera entre autres l'accès principal (véhicules, piétons et cyclistes), nous craignons pour la sécurité des élèves. Nos recherches sur les enjeux de sécurité autour des tramways implantés, entre autres en Europe, ne sont pas rassurantes et nous continuons de penser que l'implantation d'un tramway en plein cœur d'un campus scolaire qui accueille quotidiennement plus de 1800 adolescents et 700 jeunes adultes n'est pas propice à un environnement sécuritaire nécessaire à un milieu scolaire.

Nous soulignons toutefois que nous avons eu des rencontres avec la Ville et nous leur avons émis nos préoccupations afin de tenter d'atténuer les impacts négatifs du tracé du tramway sur nos opérations.

Nous vous remercions de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponibles pour toute information additionnelle que vous jugerez utile de connaître.



Julie Aubin

Directrice

Service des ressources matérielles

JA/sc